



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 novembre 2011

La Banque Postale lance deux nouveaux fonds garantis : Vivoléo Janvier 2020 et Vivoléo PEA Janvier 2020

Afin de répondre aux besoins de diversification des placements de ses clients, La Banque Postale propose deux fonds commun de placement (FCP) à formule au capital garanti à l'échéance¹. Ces fonds, ouverts à la souscription du 7 novembre 2011 au 6 janvier 2012², sont proposés par les conseillers bancaires de La Poste dans plus de 10 000 bureaux de poste répartis sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte de marché incertain et volatil, Vivoléo Janvier 2020 et Vivoléo PEA Janvier 2020 offrent aux épargnants averse au risque et disposant d'un capital qu'ils souhaitent placer pendant quelques années sur un placement offrant la sécurité du capital à l'échéance¹, la possibilité de bénéficier partiellement, au terme de 4 ou 8 ans d'investissement, du potentiel de croissance de l'Indice Eurostoxx 50 (hors dividendes).

L'investisseur a le choix, en fonction de l'enveloppe fiscale dans laquelle il souhaite souscrire, d'opter pour Vivoléo Janvier 2020, éligible à l'assurance-vie et au Compte d'Instruments Financiers ordinaire (Cifo) ou pour Vivoléo PEA Janvier 2020, éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

- *Une formule qui offre une durée de placement réduite en cas d'évolution favorable des marchés*

Au bout de 4 ans, si la performance de l'indice Eurostoxx 50 depuis l'origine du fonds est supérieure ou égale à 21%, le placement arrivera à échéance par anticipation (le 15 janvier 2016) et offrira une performance plafonnée de 21% (soit un taux de rendement actuariel annuel brut de 4,85%).

Si la condition de l'échéance anticipée n'est pas remplie, le placement se poursuivra jusqu'à son échéance (le 10 janvier 2020). Vivoléo Janvier 2020 et Vivoléo PEA Janvier 2020 offriront alors une performance finale égale à la moyenne des performances de l'indice Eurostoxx 50 relevées annuellement et calculées depuis l'origine du fonds, sachant que si une performance annuelle est négative elle sera considérée comme nulle.

Le DICI est disponible sur demande auprès du service de presse.

¹ La garantie à l'échéance apportée par La Banque Postale SA concerne le capital net investi (hors commission de souscription ou frais sur versement) durant la période de commercialisation et conservé jusqu'à l'échéance anticipée de 4 ans – le 15 janvier 2016 -, ou à l'échéance de 8 ans – le 10 janvier 2020.

² Du 7 novembre 2011 au 6 janvier 2012 avant 11h30, pour toute souscription dans le cadre du Compte d'Instruments Financiers ordinaire et du PEA et du 14 novembre 2011 au 23 décembre 2011, pour tout versement dans le cadre des contrats d'assurance vie concernés.

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE VIVOLEO JANVIER 2020 ET
VIVOLEO PEA JANVIER 2020**

Classification AMF	Fonds à formule
Société de gestion	La Banque Postale Structured Asset Management société de gestion agréée par l'AMF (N°GP 07000049).
Commercialisateur	La Banque Postale
Code ISIN	VIVOLEO JANVIER 2020 : FR0011124593 VIVOLEO PEA JANVIER 2020 : FR0011124619
Garanti	Oui, sous réserve que le porteur conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance, soit le 10 janvier 2020, ou jusqu'à la date d'échéance anticipée, soit le 15 janvier 2016.
Durée de placement	La durée de placement recommandée est de 4 ou 8 ans, selon que la condition de l'échéance anticipée soit réalisée ou non.
Affectation des résultats	Capitalisation
Type de souscripteurs concernés	Tous souscripteurs
Eligibilité	VIVOLEO JANVIER 2020 : Compte d'Instruments Financiers ordinaire et assurance-vie VIVOLEO PEA JANVIER 2020 : PEA
Période de commercialisation	Du 7 novembre 2011 au 6 janvier 2012
Frais de fonctionnement et de gestion	2% TTC maximum par an
Commission de souscription VIVOLEO JANVIER 2020 et VIVOLEO PEA JANVIER 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du CIFo et du PEA : 2 % maximum du 4 novembre 2011 après 11h30 au 6 janvier 2012 avant 11h30 • Dans le cadre de l'assurance vie : néant
Commission de rachat VIVOLEO JANVIER 2020 et VIVOLEO PEA JANVIER 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Du 4 novembre 2011 après 11h30 au 6 janvier 2012 avant 11h30 : néant • Si la condition de l'échéance anticipée est remplie : <ul style="list-style-type: none"> - du 6 janvier 2012 après 11h30 au 14 janvier 2016 avant 11h30 : 4 % maximum. - à compter du 14 janvier 2016 après 11h30 : néant • Si la condition de l'échéance anticipée n'est pas remplie : <ul style="list-style-type: none"> - Du 6 janvier 2012 après 11h30 au 09 janvier 2020 avant 11h30 : 4% maximum - A compter du 09 janvier 2020 après 11h30 : néant.

* *
*

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,215 milliards d'euros de PNB
- 11,4 millions de comptes courants postaux
- 10,04 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 981 Dab/Gab en France
- 322,7 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,6 millions de cartes bancaires, soit 10,8 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2010)